



Le Cormorandier

Bulletin d'information de l'association des plaisanciers du littoral canalais N°18
décembre 2012



MOT DU PRESIDENT



Chers amis Plaisanciers ,

On peut d'ores et déjà considérer que pour nous plaisanciers, pour notre loisir, l'année 2012 n'est pas montée sur le podium. Un printemps maussade et venteux, un été plus que raccourci, un automne de la même veine. Ces coups de vent en avril/mai puis en octobre ont entraîné des ruptures anormales de mouillages avec dans la plupart des cas d'importantes avaries aux navires voire perte totale. A ces événements de fortune de mer particulièrement douloureux pour nos collègues on peut également crier sa réprobation devant les vols de moteur commis sur les bateaux au mouillage et chez les commerçants du nautique local. Je voudrais redire que notre association est solidaire, prête à apporter son concours, son expérience afin que de tels événements ne se reproduisent plus.

Heureusement quelques éclaircies sont apparues. Les Journées de la Mer organisées en avril avec le club de modélisme maritime Canalais, les rencontres à Causey et à Granville avec nos amis plaisanciers de Normandie, le grand repas d'août à Port-Picain furent de superbes moments d'accueil, d'amitié, de convivialité. Nos participations au Forum des associations maritimes en avril, au Pardon de la mer, aux 25 années de la Cancalaise, à l'hommage à Mr de La Ravardière, sans oublier les traditionnelles Bordées de Cancale et puis notre voyage au salon de la plaisance à Paris, ont permis de découvrir bien d'autres facettes du monde maritime.

Sur le plan local nous n'avons pas encore reçu la réponse de l'Etat concernant le renouvellement des aires d'occupations temporaires (AOT) de Port-Picain, Port-Briac, l'Abri des flots, les Potelets. Compte tenu du nombre de mouillages en attente il avait été demandé lors de la constitution du dossier l'an dernier, d'augmenter de 29 le nombre de mouillages existants. Que va décider l'Etat ? Restons confiants ! Naturellement certains se disant plus soucieux du respect de l'environnement que d'autres préfèrent le statu-quo, ils sont en quelque sorte des partisans de l'immobilisme. On ne change rien sur le littoral et peu importe si toute nouveauté peut générer des emplois, ou donner un coup de pouce à l'économie locale ce n'est pas leur problème. Concernant notre projet de Cale en eau profonde à Port-Picain nous avons rencontré des élus de Cancale, de la Communauté d'agglomération, du Conseil Régional. La réponse est toujours la même : il nous faut bâtir un dossier qui aura reçu au préalable l'aval de tous : élus, professionnels de la mer, organismes de sécurité et secours, commerçants du maritime, plaisanciers. Où en sommes-nous également de la reprise du port de la Houle par la commune de Cancale : rien de bien nouveau. Pourtant il suffit de regarder autour de nous de lire la presse et l'on s'aperçoit très vite que dans de proches communes littorales des ouvrages maritimes voient le jour, des cales existantes sont rallongées ou doublées, des ports sont agrandis. Et pendant ce temps-là, ici, on se bat à grand coups d'articles de presse pour savoir si l'on va déboucher la voûte de la cale de la Fenêtre !

Côté réglementation et taille des poissons un arrêté daté du 1er novembre 2012 modifie uniquement pour la plaisance certaines tailles de pêche. Exemple pour le bar (qui passe de 36 cm à 42). D'autre part la déclaration de pêche à remplir par chacun devrait être rendue obligatoire l'an prochain. Nous en reparlerons.

Chers amis comme vous le voyez bien des changements nous attendent il est nécessaire que nous restions tous vigilants et disponibles. Nous ne continuerons véritablement à exister que si nous amarrés les uns aux autres.

Bonnes fêtes de fin d'année avec tous les vôtres.
Bonne santé à toutes et tous.

Michel Louvet.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.



21 juillet 2012 à 9 h30 - Centre Socio-culturel de Cancale

Membres du CA présents :

Michel LOUVET	Président
Jacques GUIHARD	Vice Président
Adrien CORTEVAL	Trésorier
Gisèle LETRENEUF	Secrétaire
Alain NOSLIER	Secrétaire Adjoint
Gérard AVELINE	Chargé de l'Information
Jean-Louis BEAUMIER	Chargé de la Sécurité et du recrutement
Jean-Pierre SORET	Chargé de la Sécurité et du recrutement

Ordre du jour :

- Accueil des participants,
- Rapport moral et d'activité, bilan financier,
- Renouvellement du 3ème tiers des membres du CA (tiers sortant),
- Renouvellement sur d'autres tiers
- Renouvellement des délégués de sites,
- Fixation de la cotisation 2013,
- Prévision des animations pour 2013,
- Informations et communications
- Questions diverses.

1) Le Président Michel LOUVET ouvre la séance à 9 h 45 et souhaite la bienvenue aux adhérents présents pour cette 9ème Assemblée Générale Annuelle et souligne l'intérêt porté à l'Association par leur présence. Il remercie également les personnes n'ayant pu se libérer d'avoir fait parvenir un pouvoir.

2) Nous avons tous une pensée pour les membres de notre Association qui nous ont quittés au cours de l'année passée : M. Denis COURCOUX des suites d'une longue maladie ainsi que Maryvonne SORET épouse de notre ami Jean-Pierre membre du bureau, Yannick LANGLEMET de la Fresnais, Vincent LOCQUEN. Une pensée également pour Dominique LACOUR inhumé mardi dernier à Cancale. Une minute de silence a été observée pour leur rendre hommage.

3) Rapport moral et d'activités Gisèle LETRENEUF

Le Président donne la parole à Gisèle LETRENEUF qui nous expose le rapport moral et d'activités de l'Association.

Rappel des activités de l'APLC depuis la dernière assemblée générale du 17 juillet 2011.

- Le 25 août 2011 Pardon de la Mer à Cancale avec une forte participation de nos adhérents
- Le 28 août 2011 s'est déroulé le repas annuel des plaisanciers. Succès confirmé
- Le 3 septembre 2011 participation au Forum des Associations
- Le 2 octobre participation de Jacques GUIHARD au Comité Directeur de la FNPPSF à St Brice en Coglès
- Le 10 septembre opération de récupération des résidus marins avec la participation des plongeurs de la SNSM
- Les 1er et 2 octobre participation aux Bordées de Cancale
- Le 18 octobre participation de Michel LOUVET et Jean-Louis BEAUMIER au Comité Nautique Local à la Mairie de Cancale : Etude concernant le renouvellement des AOT des mouillages, 29 mouillages supplémentaires
- En novembre envoi d'une lettre à la municipalité afin d'obtenir la liste complète des demandeurs de mouillage jusqu'ici gardée secrète.
- En janvier 2011 présentation aux élus des 23 propositions, doléances et suggestions concernant la sécurité, l'environnement et la gestion des différents sites du littoral cancalais.
- Le 13 janvier envoi d'un courrier au commissaire enquêteur chargé d'instruire le projet d'implantation des filières de moules.
- Le 14 janvier participation de 3 membres du bureau au Comité Directeur de la FNPPSF à St Brice en Coglès
- Courant février recherche de sponsors, étude des devis des imprimeurs pour la colorisation du Cormorandier : gros travail, mais belle réussite.
- Le 20 février participation au Comité nautique local : présentation du budget par la mairie,
- Les 29, 30 mars et 1er avril participation de Joseph Gidouin au Congrès National de la FNPPSF à ARGELES/Mer
- Le Week-end des 14 et 15 avril pour le 2ème fois avec nos amis les modelistes cancalais initiation à diverses activités :
- Initiation aux nœuds, épissures, ramendage et lecture de cartes marines
- Exposition de maquettes et démonstration en bassin
- Le 19 mai port de début de saison à Port-Mer.
- Le 1er juillet, 48 cancalais ont participé au pique-nique sur l'île de Chausey organisé par nos amis les plaisanciers du Hérel de Granville
- En juillet nous avons expédié une quinzaine de brassières anciennes à destination de Madagascar par le biais de la FNPPSF
- Rappel : Une permanence au local est assurée tous les premiers samedis de chaque mois
- L'Association intervient en collaboration avec les services municipaux chargés du maritime pour la défense des adhérents sinistrés, pour sécuriser les mouillages devenus dangereux, assainir les zones d'échouage et intervenir en permanence afin d'améliorer le quotidien des plaisanciers

Le site internet de l'APLC aplc35.jimdo.com a reçu 14185 visites depuis sa création en janvier 2009.

Le Président prend la parole en rappelant le travail accompli en collaboration avec les services municipaux sur les blocs de bas-fonds.

Michel souligne les nombreuses démarches et interventions accomplies par notre association concernant les travaux réalisés sur différents sites (anneaux à la Houle et à Port Picain), enlèvement d'un

bateau épave à la houle, nettoyage à l'abri des flots, retour du parking gratuit à Port Picain pour les titulaires de mouillages, élargissement de la cale de roulage avec pose d'anneaux et chaînes d'amarrage, demandé depuis plusieurs années.

Plusieurs travaux demandés n'ont pas encore abouti, mais seront réitérés l'an prochain, nous ne les perdons pas de vue, Nous ne restons pas inactifs loin s'en faut.

Rappel important : lorsqu'un adhérent envoie un courrier au bureau du port ou à la mairie concernant votre mouillage, déplacement ou changement de site ou pour signaler un incident quel qu'il soit, il serait opportun que vous nous fassiez une copie afin de pouvoir agir en connaissance de causes.

4) Rapport Financier Adrien CORTEVAL

Monsieur Adrien CORTEVAL, notre trésorier présente la comptabilité arrêtée au 31.12.2011, qui laisse apparaître un bilan positif de 1937,74 €.

Les recettes (21010,23 €) sont dues essentiellement :

1. aux cotisations des adhérents (13 € en 2011) = 60 % des recettes,
2. à une subvention de la mairie de Cancale,
3. à la Publicité faite par les sponsors sur le "Cormorandier",
4. à la vente de billets de tombola pour le repas annuel,
5. à la vente de produits de l'APLC (Livre de Patrick ABRAHAM, tee-shirts, fanions, casquettes, etc...).

Les dépenses (19072,49 €) sont liées :

6. à la communication
 7. au fonctionnement (papier, timbres...)
- Le portage nous permet une économie conséquente de frais de timbres (à améliorer)
8. aux assurances
 9. aux rencontres et réceptions (pot)
 10. aux déplacements des membres du bureau aux différentes réunions extérieures à Cancale FNPPSF, CEC, etc....

Chaque adhérent est avisé qu'il peut, s'il le désire recevoir une copie du bilan comptable 2011 ; quitus est donné à notre trésorier pour la bonne gestion des finances. **Vote à l'unanimité.**

5) – Adhésion à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Jacques GUIHARD

La FNPPSF compte 30 000 adhérents

Le Congrès National de la FNPPSF a eu lieu cette année à ARGELES/MER et Joseph Gidouin nous y a représenté.

Cette année a été marquée par les 10 ans de Présidence de Monsieur Kiffer

Jacques nous rappelle les mesures importantes de la Charte de la mer :

1.- Marquage des poissons : Cette mesure est justifiée pour lutter contre la vente illégale des produits de la mer. Ce marquage consiste à couper la nageoire caudale des poissons. La Fédé demande à ce que le maquereau soit retiré de la liste des poissons à marquer.

2.- Respecter le principe de la période de reproduction (ex : pêche au bar) et empêcher la pêche intensive des chaluts des espèces les plus menacées pendant cette période.

La taille réglementaire du bar est à 36 cm mais devrait passer à 42 cm

3.- Lutte contre le braconnage : avec une augmentation significative des peines et une confiscation du bateau et/ou véhicule si récidive. Les contrôles se sont intensifiés ces derniers temps.

4.- La déclaration des pêcheurs plaisanciers va devenir obligatoire à terme. Le document est déjà disponible et est visible sur notre site. Le N° sera donné par les affaires maritimes.

Il est demandé également aux pêcheurs professionnels de **respecter les frayères.**

Vous pouvez consulter toute la nouvelle réglementation sur le site de l'aplc35@jimdo.com.

L'adhésion à la FNPPSF par tous les adhérents de l'APLC est importante. 76 % de nos adhérents y cotisent

déjà pour la somme de 25 €/ adhérent. Vous y trouverez un avantage fiscal.

Adhères avant le 15 mars afin de recevoir directement toutes les revues et documents importants émanant de la Fédération (ex : revue pêche plaisance, etc...)

6) Renouvellement des membres du C.A. pour 3 ans Michel LOUVET

1ème tiers :

3ème tiers sortant : Michel LOUVET – Gisèle LETRENEUF - Jean-Pierre SORET

Tous les trois se représentent.

Remplacement sur d'autres tiers

1er tiers : Adrien CORTEVAL en poste depuis 2006, désire se retirer.

Remerciements pour le travail accompli depuis 6 années.

Applaudissements de l'assemblée.

Il reste disponible à l'Association si besoin.

2e tiers : Jacques GUIHARD en poste depuis 4 ans se retire

Remerciements pour le travail accompli. Applaudissements de l'assemblée.

Il reste disponible à l'Association si besoin.

Marie Agnès RAY en poste depuis 1 an est également sortante.

Nous avons 3 candidats, il s'agit de Mesdames Patricia LAIZE, Marie-Hélène VIGNERON et Monsieur Jean-Marie RAQUIDEL

Vote à l'unanimité - Moins 1 abstention - **Elus à l'unanimité**

Les fonctions des nouveaux arrivants au sein du bureau seront fixées lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.

8) Renouvellement des membres délégués de site élus pour 1 an :

Port Mer : Alain BREHINIER et Gérard BONDIGUEL

Port Picain : Gilles LEGUERN et Michel LEROY

Port Briac : Jean-Claude LETRENEUF et Alain LAIZE

L'Abri des Flots : Eric VIGNERON

La Houle : Denis BERTEL et Patrice BALLON

Les Potelets : André LORITTE

Vote à main levée : 0 voix contre - 0 voix abstention - **Elus à l'unanimité**

9) Fixation de la Cotisation 2013 Adrien CORTEVAL

Le Conseil d'Administration réuni le 8 Juillet dernier a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la cotisation annuelle qui restera à 13 €. Cette cotisation contribue à la bonne marche de notre Association outre les sponsors, les annonceurs et le travail des bénévoles.

Merci à tous ceux qui règlent leur cotisation en début d'année. Pour ceux qui adhèrent à la FNPPSF le paiement de la cotisation avant le 1er mars leur permettra de recevoir le 1er exemplaire du journal pêche plaisance de l'année.

Nous vous rappelons que seules les cotisations ne suffisent pas à la bonne gestion de notre association, les ventes de billets pour la tombola de notre repas de mois d'août y contribuent en partie, merci de nous acheter des tickets après cette assemblée. 1 € le ticket = 10 € le carnet.

10) Rappel de sécurité Jacques GUIHARD

Règlementation dans la baie de Cancale basée sur le principe de sécurité et de bonne conduite :

- Respecter la vitesse dans la zone des 300 m du bord de côte,
- Ne pas encombrer les zones de baignade,
- Utiliser le bracelet de sécurité des moteurs hors-bord dans les annexes,

- Interdiction à tous (plaisanciers et professionnels) de procéder à l'éviscération et au lavage des poissons et seiches sur les mouillages (le faire au large)
- Pour les brassières auto gonflantes : pensez à les contrôler tous les ans
- Une obligation bien souvent négligée : Le n° et le nom de votre bateau doivent être inscrits sur vos annexes
- N'oubliez pas de capeler une brassière de sécurité à bord des annexes. Pour les enfants elle est obligatoire.
- Le carénage est en principe interdit sur le domaine public maritime mais où aller puisque nous n'avons pas d'infrastructure à ce sujet

11) Calendrier prévisionnel pour 2013 Michel LOUVET

- Continuer la concertation avec les élus pour faire aboutir nos demandes (cale en eau profonde à Port Pican, taxe de parking...) Envoyez-nous vos desideratas, vos idées, par mail à aplc35@sfr.fr
- Nous allons continuer la publication de notre journal "Le Cormorandier" en couleur le n° 18 à paraître en novembre. Nous sommes preneurs de textes, anecdotes, petites histoires pour l'agrémenter
- Maintenir nos permanences mensuelles chaque 1er samedi du mois au 47 rue du Port
- Grouper vos commandes de matériels (antifouling, GPS, VHF...). Des réductions sont consenties sur présentation de votre carte d'adhérent par certaines entreprises d'accastillage.
- Nous allons reprendre au printemps "l'école des nœuds" sur un Week-end, mais il n'est pas certain que nous reprendrons l'expo maquettes, peut-être le ferons-nous que tous les deux ans. Cette manifestation aura lieu soit à la salle Cancaven, soit en ville (à voir)

Une nouvelle subvention municipale sera demandée pour 2013

12) Projet d'élevage de moules en eau profonde Michel LOUVET

Notre conseil d'administration s'est réuni en janvier 2012 pour examiner ce projet. Après une longue discussion, il a été décidé de déposer auprès du commissaire enquêteur la synthèse de cette réunion exceptionnelle sur ce sujet. Nous avons considéré en effet que l'étude de ce projet n'avait pas suffisamment intégré toutes les données nautiques, environnementales, les retombées économiques qu'il était nécessaire de connaître avec certitude et les conséquences pour l'écosystème. Parallèlement dans notre réflexion, nous avons lié à ce projet d'élevage la situation préoccupante de la baie du Mt St Michel envahie par les crépidules avides de plancton (170 000 à 200.000 tonnes estimées aujourd'hui qu'il faudra enlever)

13) Notre projet de cale en eau profonde Michel LOUVET

Le projet élaboré par Jean-Louis Beaumier était affiché dans la salle. Il serait positionné au sud de Port Pican, près de la RD 201, avec possibilité de réaliser une circulation en boucle sur ce site. Mise en place possible d'une aire de carénage avec récupération des eaux, ainsi qu'un poste d'approvisionnement en combustible.

Nous avons rencontré les élus municipaux, agglomération de communes, régionaux, afin de leur demander une étude de faisabilité. Leur réponse est que pour y parvenir, il faut un front commun uni composé de tous les acteurs locaux (élus, professionnels de la pêche et de la conchyliculture, des commerçants du nautisme, de la SNSM, des associations de loisirs et des plaisanciers.

Ce projet est en bonne voie. Nous devons le faire aboutir.

14) Présentation d'une double motion Michel LOUVET

Les Plaisanciers du Littoral Cancalais réunis ce jour 21 Juillet 2012 en Assemblée Générale renouvellent leur demande auprès des autorités municipales, communautaires, départementales et régionales afin qu'elles s'engagent à court terme avec toutes les parties prenantes des conversations, des études et des démarches pour obtenir la réalisation d'une cale en eau profonde sur la commune de Cancale dans

le but d'assurer une plus grande sécurité des personnes et des biens sur cette portion du Littoral où il n'existe aucune structure. Ils demandent en outre l'armement du Sémaphore de la Pointe du Grouin chaque année durant la période allant du 15 avril au 15 octobre (à la fin des grandes marées d'équinoxe. (700 bateaux au mouillage plus 150 mises à l'eau chaque jour). **Votée à l'unanimité.**

15) Manifestations à venir Jean-Marie RAQUIDEL

Du 27 au 30 juillet : sortie en Rance avec les plaisanciers du Hérel de Granville

Le 5 août : pardon de la Mer.

Il se déroulera à la Houle. Venez aussi nombreux que l'an passé avec votre flamme APLC bien visible et vos bateaux pavoisés. Rendez-vous des navires à la Houle vers 10 h00.

Après la manifestation un pot offert par la municipalité sera servi vers 13 h 00 à la criée de la Houle. Nous comptons sur vous pour ce rendez-vous de la grande famille de la mer.

Le 26 août : repas des plaisanciers

 à Port Picain.

Ouvert à tous les plaisanciers et leur famille. Vous pourrez vous inscrire dès réception de l'information qui vous sera envoyée. Répondez aussitôt à l'adresse qui sera indiquée sur les bulletins d'inscription en précisant le nombre de vos invités et en y joignant le chèque correspondant. L'an dernier nous avons dû refuser du monde !!

Comme par le passé, il y aura une tombola. Des carnets de 10 tickets sont disponibles dès aujourd'hui. Le prix d'un ticket est de 1 €

1er septembre : forum des Associations

 de 14 h 00 à 18 h 00 à Cancale.

Nous y participerons avec une animation de nœuds, matelotage et ramendage. Merci pour votre visite à notre stand.

8 septembre : inauguration du buste de M de la Touche de la Ravardière.

Monsieur Thierry Huck collègue plaisancier, membre du comité d'organisation de cette manifestation, nous demande de venir nombreux avec nos bateaux pavoisés pour participer à la parade devant le vieux phare, d'où de navigateur est parti à la découverte du Brésil en 1612.

9 septembre : navigation en flottille à destination de Granville accostage port de plaisance, repas en commun avec nos amis de l'APH.

Comme chaque année, nous proposons d'organiser un voyage à Paris pour le **salon Nautique** en décembre 2012, les participants pourront s'inscrire par le biais d'internet aplc35@sfr.fr ou en téléphonant au responsable chargé d'établir la liste. Nous devons être une cinquantaine afin de pouvoir louer un car.

Gérard Aveline, propose que l'on réorganise pour l'an prochain une **sortie de pêche en mer.**

16) Protection de l'environnement Gérard AVELINE

Comme l'an dernier, Gérard Aveline projette de renouveler l'opération de nettoyage des fonds marins. Les grandes marées de vives-eaux sont peu importantes cette année. La mer ne se retirera pas plus loin que les parcs à huitres donc le repérage des débris sera rendu plus difficile. Il faut donc songer à privilégier la plongée sous-marine pour repérer et récupérer les épaves et restes de casiers. Gérard va constituer une bonne équipe de plongeurs pour préparer un enlèvement courant septembre.

L'association HIREL –Force 5, relance l'opération comme l'an passé "nettoyage des plages" allant de Cancale jusqu'au Château Richeux pour la partie de Cancale, le 8 septembre à partir de 9 h. Bienvenue aux bénévoles. Un repas le midi est offert.

L'APLC ne pourra pas y participer car ce nettoyage aura lieu le même jour que l'hommage à M de la Touche de la Ravardière.

17) Informations Gérard AVELINE

Côté Coopérative : nous vendons Tee-shirts toutes tailles (5 €), flamme de l'Association, pensez y pour le Pardon de la Mer, casquettes, pieds à coulisses (qui sont tout a fait règlementaire), ainsi que des gilets des sauvetages automatiques. Articles disponibles auprès de Jean-Pierre SORET – tél. 06 73 37 46 61

18) Intervention de M. Marcel LE MOAL 1er adjoint à la Mairie de Cancale

M. Le Moal nous demande de ne pas cumuler le nettoyage des fonds marins avec l'inauguration prévue le 8 septembre. La seconde raison pour ne pas le faire c'est que Hirel Force 5 réalise son ramassage sur la plage ce même jour et que tous les ostréiculteurs et mytiliculteurs sont conviés à prêter main forte à cette manifestation au lieu de se disperser comme ce fut le cas sur Cancale l'an dernier.

M. Le Moal nous confirme que la Commission Locale Nautique a dû attendre l'autorisation du CNIL pour diffuser la liste des demandeurs de mouillage. Cette liste a été diffusée après avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées. 2 personnes seulement ont refusé de divulguer leurs coordonnées. La liste est consultable sur le site de la Mairie.

En ce qui concerne, le projet de filières de moules et après consultation du Ministère de la Mer, un essai devrait être mis en place.

M. Le Moal conseille à chacun de se déclarer auprès des affaires maritimes. A terme cette déclaration va devenir obligatoire.

M. Le Moal souligne également que certains titulaires de mouillages de Cancale vendent leur bateau sur le Bon Coin avec le mouillage, ce qui est interdit. Il n'est pas possible de vendre un mouillage sur le domaine public maritime, c'est la loi.

La cale à Port Picain selon M. Le Moal devient indispensable, car pour le moment les crépidules sont déchargées au Vivier/mer pour être acheminées par la route à l'usine de Cancale.

La production serait à augmenter pendant l'hiver et diminuerait l'été, pour laisser la cale plus libre du fait des nombreux plaisanciers qui utilisent la descente de Port Picain l'été.

Le Conseil Général a proposé à la ville de Cancale de prendre la gestion du port de la Houle en l'état actuel mais avant de prendre la suite la ville de Cancale préférerait que la cale de l'Épi soit à son tour remise en état par le Conseil Général.

Une commission avec l'Architecte des Bâtiments de France a fait état que les mouillages aux Potelets étaient trop nombreux. Peut-on supprimer des mouillages présents depuis 30 ans ? ? Des décisions prises en haut lieu par des personnes dont les compétences en milieu maritime sont à vérifier.

Monsieur Yves CAHOURS, prend la parole pour nous signaler que les visites du Sémaphore de la Pointe du Grouin sont reprises. Cette visite est très intéressante et le message de sécurité passe bien. Contacter l'APLC pour organiser 1 groupage pour la visite du Sémaphore.

La liste des adhérents de l'APLC et de l'AMC a été remise aux instances du Sémaphore avec le nom du propriétaire et du bateau en cas de pépins en mer.

Michel, le Président remercie M Le Moal pour son intervention. Il adresse aussi ses remerciements à tous nos collègues plaisanciers, leurs épouses, qui mettent leur disponibilité, leur compétence, leur position professionnelle au service de l'APLC. Merci également à nos sponsors et annonceurs.

Remerciements à tous les élus qui nous écoutent et qui œuvrent avec nous dans l'organisation de nos manifestations.

Il invite tous les présents à l'Assemblée à partager ensemble le verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

09 août 2012 à 15h00 - 47 rue du Port (2^e étage)

1ère partie : Le bureau. Suite à l'assemblée générale le conseil d'administration réuni ce jour a procédé à la constitution du bureau, à savoir :

Michel LOUVET	Président	06 21 35 27 78
Jean-Marie RAQUIDEL	Vice-Président	06 10 33 71 98
Alain NOSLIER	Trésorier	06 34 98 83 14
Patricia LAIZE	Trésorière Adjointe	06 86 41 03 00
Gisèle LETRENEUF	Secrétaire	06 26 02 61 07
Marie-Hélène VIGNERON	Secrétaire Adjointe	06 07 11 36.37
Gérard AVELINE	Chargé de l'Information	06 80 28 24 35
Jean-Pierre SORET	Chargé Sécurité et Coopérative	06 73 37 46 61
Jean-Louis BEAUMIER	Chargé de la sécurité et Parc Marin	06 45 45 00 73

Les sortants restant bien entendu à la disposition de l'association en cas de besoin.

2ème partie : Les délégués de sites

Site de Port Mer	Alain BREHINIER et Gérard BONDIGUEL
Site de Port Picain	Michel LEROY et Gilles LEGUERN
Site de Port Briac	Jean-Claude LETRENEUF et Alain LAIZE
Site Abri des Flots	Eric VIGNERON
Site de la Houle	Denis BERTEL – Patrice BALLON
Les Potelets	André LORITTE

Ils sont élus pour 1 an - Les rôles de chacun sont entérinés



Le traditionnel repas de fin de saison s'est déroulé sous un soleil généreux et à guichet fermé.



Après un apéritif pétillant, de goûteuses terrines de poissons ont été servies, tandis que mijotait doucement un coq au vin plus que succulent.



Un grand merci aux épouses qui se sont chargées de la mise en place et du service pendant le repas, à nos trois cuisiniers qui ont su nous régaler, aux bénévoles qui ont participé au montage et démontage des barnums, à tous ceux qui ont donné matière à la tombola, permettant de modérer les cotisations.

J. GUIHARD.



Le dimanche 9 septembre 2012, nous étions 45 membres de l'APLC à embarquer sur une flottille de 13 bateaux et à traverser la baie pour répondre à l'invitation de nos amis plaisanciers du port du HEREL de Granville (A.P.H)

Dès notre arrivée sur zone, nous avons été accueillis par des représentants de l'A.P.H qui nous ont guidés et aidés à l'amarrage aux emplacements que la capitainerie avait libérés dans le port à flot. A 10h30 tous les navires étant à poste, le débarquement sur les pontons s'est fait avec aisance et en toute sécurité. L'accueil dans un vrai port de plaisance laissait déjà présager le début d'une très belle journée.

Après nous être rassemblés, nous sommes partis à pied vers la Halle au Blé, sur le Roc de Granville où nous étions invités par l'APH à visiter une exposition mise en scène par le Musée du Vieux



Granville sur "4000 ans de Terres de pêcheries" en baie. Visite intéressante et instructive qui a été très appréciée par l'ensemble des participants. A l'issue de cette visite l'A.P.H a également offert à chaque participant un billet d'entrée au musée du Vieux Granville.

A notre retour, un apéritif en plein air sous un ciel bleu et ensoleillé nous attendait près du bureau du port. Lors de ce moment sympathique où Granvillais et Cancalais, qui maintenant se connaissent bien, ont continué à renforcer les liens d'amitié qui les unissent, nous avons pu déguster de délicieux canapés et des produits de la mer préparés par nos hôtes. A 13h30 nous avons continué nos échanges autour d'un excellent déjeuner servi au restaurant Le Hérel qui surplombe le port de plaisance.

COUPS DE TABAC SUR CANCALE.

DIMANCHE 20 MAI 2012



Durant ce repas très convivial, Michel LOUVET a remercié Marie-Pierre DUREL présidente de l'A.P.H. de cet accueil très chaleureux tout en lui remettant le pavillon de Cancale et invitation a été faite auprès de nos hôtes pour qu'ils viennent nombreux à Cancale en 2013.

La marée n'attendant pas, il a fallu vers 17h00 reprendre la mer pour rallier nos mouillages respectifs à Cancale.

Nous ne pouvons encore que remercier nos amis Granvillais qui ont tout mis en œuvre pour nous faire passer une très agréable journée.

Jean-Marie RAQUIDEL.



Il est environ 10h00 ce dimanche 20 mai lorsque mon téléphone sonne. Je suis parti pour quelques jours avec mon épouse sur la côte atlantique et je n'ai pas encore pu répondre à l'invitation de l'APLC pour le pot du 18. Mais, c'est promis, en 2013, j'y serai. Je suis à La Baule, Jean-Claude, délégué de site de Port-Briac m'informe que mon bateau est sur les rochers au fond de l'anse de Port-Briac. Il serait apparemment arrivé là au plein du matin car il est situé assez haut. Je décide immédiatement de rentrer. Jean-Claude me propose spontanément son aide et son frère René emboîte le pas. Le plein est à 20H00 mais le temps est plus qu'incertain. Vent de Nord soutenu et coefficient de 76 vont rendre la manœuvre délicate. J'appelle Loïc qui d'emblée se propose de m'aider. Dès mon retour, je le prends à son domicile au Mont-Dol avec pneumatique et Waders et direction Cancale. Il est 17H00.

Dès la descente de la cale à Port-Briac, j'aperçois mon bateau, à plusieurs mètres dans les rochers, au sud de Port-Briac. J'ai les boules mais il faut faire le point, élaborer une stratégie pour le sortir, réagir. Le constat est simple, l'aiguillette est encore frappée sur la bitte et en bon état, seule la manille la reliant à la chaîne de mouillage manque. Le bateau est engagé dans une faille, comme posé sur un rocher saillant qui a visiblement perforé la quille à force de ressac et occasionné une voie d'eau. Le compartiment moteur ne contient plus d'eau car elle s'est écoulée par la blessure. Le moteur démarre à la première sollicitation. C'est décidé, nous allons tenter de le sortir car, c'est la seule manière de le sauver. Une marée de plus et il serait perdu.



Un autre bateau, celui de Monsieur BINOIS, est sur les rochers à quelques dizaines de mètres, la SNSM s'active aux préparatifs de sauvetage, il est beaucoup plus abîmé que le mien.

Nous amarrons une remorque de 60 mètres sur tribord arrière. L'autre extrémité, avec bouée et ancre est déposée le plus loin possible des rochers mais la mer se forme avec la marée montante. Encore deux heures avant le plein, je remonte à bord, Loïc va tenter d'aller à son bateau avec sa plate. De beaux rouleaux se forment au bas de l'eau mais il parvient à se rendre à bord. Les téléphones portables sont là d'une très grande utilité et permettent à chacun d'être informé, en temps réel, du déroulement de la manœuvre. Jean-Claude est allé chercher sa remorque et va attendre sur la cale de Port-Picain, René qui s'est un peu attardé aura beaucoup de difficultés à me rejoindre sur le bateau compte tenu de l'important ressac des vagues sur les rochers. Il arrivera malgré tout à temps, les mains rouges de sang suite aux blessures de la roche malgré un équipement de circonstance.

Pendant que l'eau monte, je ne reste pas inactif. La pompe de cale a du beaucoup travailler car les vis sont desserrées. Je vide le filtre plein de morceaux de fibre et de résine. Quelques tours de clés sont nécessaires. Je démonte le tuyau d'aspiration de la pompe de lavage et le plonge dans la cale

ce qui me fera une pompe supplémentaire pour évacuer l'eau du fond. Des pare-battages sont placés contre les bordés. L'eau monte vite et le bateau accuse des mouvements provoqués par le ressac. Nous avons beaucoup de mal à éviter les chocs contre la roche. Le moteur est mis en marche, Loïc est sur place avec son bateau, il amarre l'autre extrémité de la remorque à son bateau et attend le signal. Quelques minutes encore et le bateau soulage. Concertation avec René, oui, je crois que c'est bon. Un coup d'œil dans la cale, l'eau monte, les pompes crachent au maxi mais le débit n'est pas suffisant. Un signe à Loïc, c'est bon, vas-y. Sans brusquerie, la remorque se tend, le bateau bouge un peu puis glisse doucement vers la mer. Quelques mètres encore et je largue la remorque et plein gaz vers Port-Picain.



Non, je n'ai pas respecté la vitesse lors de la traversée de la zone des mouillages. Jean-Claude a positionné sa remorque au maximum dans l'eau, il ne me reste qu'à guider le bateau directement dessus ce qui se fait sans problème. Marche avant de quelques mètres et nous voilà au sec.

La cale est pleine, le niveau de l'eau dépasse l'inverseur. La pompe de cale tourne toujours malgré qu'elle soit submergée par 20 cm d'eau. Seul, le dessous du moteur a baigné. L'eau s'évacue par la quille qui présente un trou apparent d'une quinzaine de centimètres. Il est vingt heures dix. Nous avons sauvé le bateau.

Michel, président de l'APLC est là ainsi que Marcel, Jeannette, Gisèle et bien d'autres... Je ressens un esprit de corps. Le fait que nous soyons tous adhérents à l'APLC n'y est sans doute pas étranger. Je pense à Jean-Claude, délégué de site qui a été suffisamment curieux lorsque, ne voyant pas mon bateau sur le mouillage a cherché plus loin et l'a découvert sur les rochers puis m'a appelé. Chacun se sent un peu concerné par mon sinistre. Michel me propose de mettre le bateau pour la nuit devant chez lui. Il sera en sécurité !

Loïc que j'avais un peu oublié nous rejoint et confesse qu'il a eu bien des difficultés à revenir à terre avec sa plate, terminant sur le sable de Port-Briac par un magistral surf peu habituel.

Quelques semaines plus tard, nous nous réunirons avec les épouses autour d'un repas convivial au cours duquel les nems et autres plats atypiques auront en plus le goût de l'amitié.

Oui, ENCORE MERCI à vous mes amis pour votre aide spontanée sans laquelle rien n'aurait été possible. Merci aussi à tous ceux et ils se reconnaîtront, qui m'ont proposé de partager une partie de pêche alors que mon bateau n'était plus opérationnel.

Yannick DOSSET

VOLS DE MOTEURS

REACTIONS A CHAUD DES ELUS ET DES ASSOCIATIONS

LE 2 NOVEMBRE A PORT-MER.



Elus et représentants des associations de plaisanciers à Port-Mer

Les faits se sont déroulés dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 octobre sur le site de Port-Mer où 7 moteurs ont été dérobés. Depuis le début de l'année, 18 moteurs ont déjà été volés.

"Nous sommes en présence de gens très bien organisés", constate avec dépit Michel Louvet, le président de l'Association des plaisanciers du littoral cancalais qui ajoute : **"Il y a aussi eu des vols dans les entreprises d'hivernage, chez Froc et Cancale Nautic."**

"Auparavant, les ports à sec et les zones d'exploitation ostréicoles étaient touchés. Ces secteurs étant aujourd'hui surveillés, les voleurs se rabattent sur d'autres sites", précise Marcel Le Moal, premier adjoint à la mairie de Cancale. Plusieurs enquêtes de gendarmerie sont en cours.

Le centre nautique a déjà subi 8 vols pour un préjudice d'environ 50 000 euros **"Ça fait trois fois qu'on se fait voler depuis le début de l'année",** tempête Philippe Loisel, salarié de l'association. **"C'est affligeant. Nous sommes une petite structure, tout juste à l'équilibre financièrement. Le bureau se donne du mal pour faire tourner l'école de voile."**

La municipalité de Cancale a plusieurs pistes pour tenter d'endiguer ce phénomène : des barrières pour accéder à la plage ou un système de vidéosurveillance. **"Mais ce sont des choses qui ont déjà été demandées sur d'autres secteurs et qui ont été refusées",** explique Marcel Le Moal.

DERNIERE MINUTE :

- **Depuis le 2 novembre** 4 autres moteurs ont été dérobés sur des bateaux amarrés sur les va-et-vient de Port-Picain.

Le Télégramme - 16 novembre - "Huit mois ferme pour vol de moteurs de bateaux"

Un ressortissant moldave comparait hier, devant le tribunal correctionnel de Saint-Malo, pour des vols de moteurs de bateaux dans la région de la Rance, en septembre dernier. **"C'est une audience attendue mais frustrante",** a déclaré d'emblée le procureur, Alexandre de Bosschère. Frustrante car le tribunal n'avait à juger, selon lui, qu'un "lampiste" comme l'a décrit son avocat, Me Frédéric Birrien. Le suspect, Constantin Bighiu, âgé de 27 ans et vivant Aubervilliers (93), se trouvait dans un véhicule repéré par les gendarmes de Cancale (35), lorsqu'il a été interpellé, dans la nuit de mardi à mercredi, à Port-Picain. **"On sait bien qu'on n'a pas devant nous le chef du réseau mais ce phénomène, qui se répète, est traumatisant pour les victimes, qui ne sont pas tous de riches plaisanciers. Ça agace la population",** s'insurge le procureur, rappelant que depuis mars dernier, 63 moteurs ont été subtilisés dans le secteur de la Côte d'Émeraude. **"Heureusement, les enquêtes menées par la brigade territoriale de Cancale et la brigade de recherches de Saint-Malo avancent et elles aboutiront".** Le tribunal correctionnel a finalement condamné Constantin Bighiu à une peine de 8 mois de prison ferme, soit deux de moins que n'en réclamait le parquet. La peine a été assortie d'une interdiction de séjour dans les quatre départements de la région Bretagne, durant cinq ans, à compter de sa future libération.

REUNION DU 12 NOVEMBRE 2012 AVEC LES ELUS ET LA GENDARMERIE.

A l'initiative de la mairie, les associations de plaisanciers et les personnes concernées par les vols de moteur ont été conviées à une réunion en présence du Commandant de la gendarmerie de Cancale et de son adjoint. Les représentants de la gendarmerie bien qu'étant sous le secret professionnel car l'enquête est en cours nous ont fait part de quelques pistes pour endiguer ou au moins ralentir ce fléau. Les voleurs n'ont que très peu de temps pour intervenir et dès qu'ils tombent sur un moteur équipé d'un écrou antivol ils abandonnent le démontage. Conseil est donc donné à chaque propriétaire afin qu'il se renseigne auprès de son assurance pour connaître les clauses exactes sur leur protection contre le vol, car malheureusement beaucoup de personnes volées se sont retrouvées sans indemnisation car il était précisé dans leur contrat que le moteur devait être équipé d'écrou antivol ou de protection similaire (système de traceur, système d'alarme dès qu'on touche au moteur)

Observations

Nous avons à faire à 2 types de vol de moteurs :

- Vol chez les particuliers, chez des professionnels de l'hivernage ou dans des chantiers nautiques
- Vol sur mouillage :
 - au descendant, une fois le bateau échoué le démontage s'effectue et les moteurs sont remontés par des moyens de levage vers un camion
 - à la pleine mer où ils utilisent des annexes pour aller sectionner les lignes de mouillage puis ramener les bateaux au plein.

Dans les deux cas, ils profitent de la pleine lune.

Nous avons aussi affaire à un autre type de vol qui commence à prendre de l'ampleur et qui est plus axé sur le matériel informatique (GPS, sondeur, traceur...) à l'intérieur des bateaux. Les voleurs équipés de scooter des mers accostent directement les navires.

Le problème que la gendarmerie rencontre sur la partie du littoral de l'Ille et Vilaine est la dispersion des navires sur les nombreux sites existants ; la surveillance serait plus aisée sur un port structuré.

La 1^{ère} des propositions est de demander à chaque personne qui rencontre une situation qui lui paraît anormale ou douteuse d'avertir immédiatement par le 17 afin des contrôles soient déclenchés. Cette procédure permet de résoudre 80% des affaires.

La 2^e proposition est de mettre en place un système de mailing sur Internet pour alerter la gendarmerie de faits anormaux, mais il faut également qu'elle transmette aux responsables d'association et aux élus les observations qui sont en sa possession.

La 3^e proposition est de pouvoir acquérir une vedette légère ou un pneumatique qui pourrait être mis à l'eau rapidement afin de créer une surveillance nautique qui agirait de simultanément ou en décalé avec la surveillance terrestre.

Mr Le Moal 1^{er} adjoint nous a fait part qu'il allait réactiver la demande d'une barrière à Port-Picain, ainsi qu'une étude de coût sur l'installation de caméras sur les sites.

L'A.P.L.C a préconisé la mise en place d'une alarme GPS avec sonnerie vers le portable si le moteur se trouvait dissocié du navire. Notre collègue Gérard Aveline va contacter une société qui construit ce genre d'alarme.

Jean-Marie RAQUIDEL

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE - PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE.

Suite arrêté 2010 - 1956. Portant classement administratif d'un gisement naturel de coques et de palourdes en baie du Mont-Saint-Michel.

Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel

Coquillages	Taille minimale	Quota de capture
Bivalves fouisseurs		
Coque	2,7 cm	3 kg
Palourde européenne	4 cm	3 kg
Platre	4,3 cm	3 kg
Venus	2,8 cm	-
Bivalves non fouisseurs		
Huître creuse	5 cm	5 douzaines
Huître plate	6 cm	5 douzaines
Moule	4 cm	3 kg

Calendrier 2012 coques et palourdes
Oct - nov - déc : Fermeture zone 3

Calendrier 2013 coques et palourdes
Janv - fév - mars : Fermeture zone 1
Avril - mai - juin : Fermeture zone 2

Coques et palourdes :
- Pêche interdite par coefficient inférieur à 50
- Pêche à pied de jour uniquement
- Pour la préservation de la ressource, seules 2 zones sont ouvertes simultanément

Droits autorisés pour la pêche des coquillages :
- Couteau à main
- Trifond de 10 cm maximum d'ouverture et de dents de longueur 5cm maximum
- Réseau non grillagé et d'une largeur maximum de 50cm

Respecter le travail des professionnels : ne pêchez pas à moins de 10 mètres des concessions ostréicoles ne pêchez pas sur les bouchots.

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits sur le domaine public maritime (L.321-9 Code Environnement)

Pêche à pied de jour :
- Pêche interdite
- Vente interdite

Comment mesurer les tailles ?
Aire : [Image of a scallop shell with measurement lines]
Coquilles Supérieures : [Image of a scallop shell with measurement lines]

Ces informations sont données sous réserve d'un classement contraire satisfaisant les sites jours de pêche. Pour plus d'informations, contacter la Délégation Mer et Littoral - Service gestion durable des activités nautiques et des ressources - 02 99 42 68 44 769 32

LISTE DES ESPECES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN MARQUAGE

(espèces communément pêchées sur nos côtes)

Noms : Bar/Loup - Cabillaud - Dorade royale - Homard - Lieu jaune - Lieu noir - Maquereau - Sole.



VERIFICATIONS ET TRAVAUX SUR MOUILLAGES

Vérifications et remplacements réalisés en 2012 sur blocs, organeaux et chaînes de bas-fonds.

SITE DE PORT-MER :

Chaînes de Bas fond neuves posées :

A3, A6, A7, A9, A11, A12, B13, B12, B8, B6, B5, B4, B3, B2, C2, C11, C12, D14, D7, E1, E2, E5, E6, E13, G11, G12, H10, H7, I10, J7.

Soit un total de 30 Bas-fonds de 3 mètres chacun.

Vérification et changement de bas fond V10, K1, K2 puis N7 changement de bloc.

Vérification et changement de chaîne de 14, émerillons et manilles pour les mouillages suivants : K8, L6, L10, M5, M6, M8, M9, M10, N3, N4, N5, N8, V4, V5, V7.

Vérification pour mouillages suivants :

K3, K4, K5, K6, K7, K9, L1, L2, L3, L4, L5, L7, L8, L9, M1, M2, M3, M4, M7, N1, N2, N6, N9, N10, V1, V2, V3, V6, V8, V9.

SITES PORT-PICAIN ET PORT-BRIAC :

Vérification des organeaux et des chaînes de Bas fond réalisés en 2010, 2011, 2012

Bouée	organeau	bas-fond/Infos	bouée	organeau	bas-fond/Info
P1	Supprimé	Supprimé	R1	15	Neuf 2012
P2	Neuf 2012	Neuf en 2012	R2	17	Neuf 2012
P3	Neuf 2012	15mm	R3	15	Neuf 2012
P4	Neuf 2012	Neuf 2012	R4	15	15
Q1	Neuf 2012	Neuf 2012	R5	23	22
Q2	Neuf 2012	Neuf 2012	R6	24	18
Q3	15	Neuf 2012	R7	Neuf 2012	22
Q4	15	Neuf 2012	R8	Neuf 2012	15
Q5	Neuf 2012	22	R9	Neuf 2012	Neuf 2012
Q6	Neuf 2012	15	R10	Neuf 2011	Neuf 2011
Q7	Neuf 2012	Neuf 2012	R11	Neuf 2010	Neuf 2010
Q8	Rochers	Rochers	R12	Neuf 2012	22
Q9	Rochers	Rochers	R13	Neuf 2012	Neuf 2012
Q10	Rochers	Rochers	R14	Neuf 2012	Neuf 2012 Ch. scd usée*
Q11	Rochers	Rochers	R15	Neuf 2012	Neuf 2012
Q12	Neuf 2010	Neuf 2010			
Q13	Neuf 2012	Neuf 2012			
Q14	Neuf 2010	Neuf 2010			
Q15	Neuf 2010	Neuf 2010			
Q16	Neuf 2012	Neuf 2012			
Q17	32	Neuf 2012 Ch. scd usée*			
S1	35	20	S10	30	18
S2	32	22	S11	32	20
S3	33	18	S12	30	18
S4	30	20	S13	30	15
S5	30	18	S14	30	20
S6	32	20	S15	30	18
S7	30	18	S16	30	22
S8	30	18	S17	Neuf 2012	Neuf 2012
S9	28	18			

PRÉVISIONS TRAVAUX 2013 :

Q3, Q4, R1, R2, R3, R4 changement de blocs car organeaux usés.
P3, Q6, R4, R8, S13 changement des chaînes de bas-fond.

*Chaîne secondaire à la charge du titulaire de mouillage.



DANIEL DE LA TOUCHE DE LA RAVARDIERE.

Le 8 septembre dernier, l'association des Amis des Bisquines et du Vieux Cancale rendait hommage à Daniel de la Touche de la Ravardière en érigeant un buste de bronze sur le port de la Houle.

La commémoration de la création de la ville de Sao Luis par le navigateur, parti de Cancale en 1612, a permis de réunir un grand nombre d'entreprises, de commerçants et de bénévoles.

Les bénévoles, quelle implication ! Sans l'apport de ces forces vives et motivées rien n'aurait été possible. Pensez que lors du montage du village de tentes, des records ont été battus. Là où le responsable avait pensé six heures de travail, l'équipe de volontaires n'en a mis que quatre ! Du jamais vu... Les membres de l'APLC ont montré leur efficacité et leur dynamisme au cours de cette phase tout comme elle a participé à la cérémonie en affectant des bateaux pavés pour marquer l'aspect maritime de l'événement.

Je n'oublierai pas ceux qui ont démarché les commerçants, les équipes des bars ou celles de la restauration qui a œuvré sans compter devant les barbecues mais aussi les vendeurs de tickets de tombola, les animateurs de stands et tout ceux qui ont fait de cette fête une réussite.

Le lundi 10 au matin, c'est avec toujours autant d'efficacité que les tentes ont été démontées et rangées.

Quelques semaines plus tard, il fallait bien trois beaux jambons, quelques bouteilles de vin et des chansons pour réunir toutes ces bonnes volontés autour d'un déjeuner de l'amitié.

Nous avons prouvé qu'en unissant nos forces, nous pouvions organiser des événements.

Merci à vous tous de nous avoir aidé à concrétiser ce projet de valorisation du patrimoine cancalais.

Thierry Huck vice-président de l'AABVC

BRUITS DE COURSIVES

DATES ET LIEU DES PERMANENCES

Au local A.P.L.C. de 10h30 à 12h00 47, Rue du Port (dorénavant le 1er samedi de chaque mois)

1^{er} décembre : Adrien Corteval et Eric Vigneron
5 janvier : Gisèle Letréneuf et Michel Louvet
2 février : Jean-Pierre Soret et Jean-Claude Letréneuf
2 mars : Gérard Aveline et André Loritte
6 avril : Gérard Bondiguel et Jean-Marie Raquidel

SECURITE

Commande de gilet de sauvetage léger à déclenchement automatique par soupape hydrostatique.








Prix : 73 euros

Acheter un gilet
c'est très bien.
Le capeler,
c'est primordial !



COOPERATIVE A.P.L.C

Tee-shirts (toutes tailles)		5 euros
Flamme de l'association		10 euros
Casquette		7 euros
Réglettes + planche taille poissons		5 euros
Pied à coulisse		2 euros

Pour toute commande contactez **Jean-Pierre SORET** : 06 73 37 46 61 - mary.soret@orange.fr
9 bis, Avenue de la Côte d'Émeraude 35 260 CANCALE

VOYAGE AU SALON NAUTIQUE DE PARIS LE MARDI 11 DECEMBRE 2012

Voyage assuré par l'entreprise CREPEL de SAINT-AUBIN D'AUBIGNE, maximum de personnes 53.
Il reste encore quelques places.

Prix du voyage 34 € par personne – Réponse définitive fin octobre.
Billet d'entrée au salon nautique gratuit, offert par CANCALE NAUTIC.

Départ de Cancale prévu vers 5 heures, départ de Paris vers 20 heures.

NUMEROS D'URGENCE

Appel secours au large
Numéro d'urgence européen (demander le CROSS)
Appel les pompiers sur la côte
CROSS JOBOURG
CROSS CORSEN
SEMAPHORE DU GROUIN
PORT DE PLAISANCE (Mr BEUREL)
SNSM (Mr LE BOUCHER)
CANAL A.P.L.C.
APLC

CANAL 16 sur la VHF

112 (d'un fixe ou d'un portable)
18
02 33 52 78 23
02 98 89 31 31
02 99 89 72 29 (du 5/05 au 12/09 2012)
02 99 89 74 33 ou 06 75 62 86 08
02 99 89 79 08 ou 06 86 10 16 57
77 (on est presque certain de trouver un adhérent en mer)
06 21 35 27 78

METEO

http://marine.meteofrance.com/marine/accueil?MARINE_PORTLET,path=marinocotebulletin/COTE_HAGU_PENM
<http://www.windguru.cz/fr/index.php?sc=112>
<http://www.windfinder.com/forecast/dinard>

Pour les adhérents qui ne possèdent pas d'ordinateur,
n'oubliez pas la météo marine sur FR3 à 19h20.

SURTOUT
ne partez pas en mer sans
connaître les prévisions
météorologiques !



DICTONS MARINS

Horizon pas net, marin reste à la buvette
Ciel de traîne, marin met ton néoprène
Quand les mouettes ont pied, il est temps de virer

*Quand les mouettes volent bec au vent,
c'est signe de mauvais temps*
Quand le capitaine est bourré, le navire reste à quai

**BATEAU PECHE PROMENADE
ANTARES SERIE 7 DE 1996**

Dimensions : Longueur (6,55m +0,50m plateforme)
Largeur : 2,60m
Moteur Volvo 105 CV Turbo Diesel 2100 heures
(Toujours entretenu) - réservoir 100L

Très bien équipé – très bon état

Options

- Deux batteries avec répartiteur de charge
- Pilote automatique – Flaps – Coupe orin
- Radio – Sondeur – VHF – GPS – Taud de soleil
- WC marin indépendants
- Nombreux rangements



- Barre hydraulique avec double commande
- Pompe de cale électrique
- Coin cuisine avec évier (réservoir d'eau 100L)
- Table amovible avec embase cockpit
- Plateforme arrière, échelle amovible

Armement sécurité moins 6 milles complet (extincteurs – fusées – brassières etc,...)

Possibilité de l'armer en plus de 6 milles.

Hiverne tous les hivers sous hangar – Mise à l'eau de début mai à début septembre.

PRIX : 22.000 EUROS

Contact Téléphonique : H.HUCK 06 80 25 39 10 - Bateau visible chez J-P FROC CANCALE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II			■						■	
III							■			
IV			■		■					
V					■			■		■
VI			■						■	
VII							■		■	
VIII		■		■						
IX									■	
X				■		■				■

RÉPONSES DU N°17

Horizontalement : I – Maquereaux / II – Ecumoir - Be / III – Ute - Nageur / IV – Nets - Or / V – Ise - Rate / VI – Siège / VII – Ri - Armes / VIII – Snobe - Ego / IX – Rat / X – Deesses - Ls.

Verticalement : A – Meuniers / B – Actes - Inde / C – Quêtes / D – Um - Imbus / E – Eon - Re / F – Ria – Aga - Ve / G – Ergoter / H – Ere - Mer / I – Ubu - Egal / J – Xeres - Sots.

HORIZONTALEMENT

- I - Poissons femelle aux œufs d'or
- II - Mammifère marin – Lié
- III - Produit par le froid – Petit entêté
- IV - Travail obligatoire – Dune saharienne
- V - Département – Bonne femme - Pronom
- VI - Autre département - Beaucoup
- VII - Monarque – Sur rail en ville
- VIII - Noir – Précède une licence
- IX - Appel d'urgence – Soleil Egyptien - Découvert
- X - Début d'échec - Auxiliaire

VERTICALEMENT

- A - Pirates parfois reconvertis
- B - Astate – Prénom de Rossi – Métal
- C - Mammifères aquatiques
- D - Surface
- E - Méprisable – Ou de force
- F - Voyelles – Conjonction – Peur d'artiste
- G - Personne
- H - La demander est vaine – Soleil Egyptien
- I - Beaucoup
- J - Truites – Transpire



HOMARDS A LA BROCHE

avec l'aimable autorisation d'Olivier Roellinger

Ingrédients pour 4 personnes

- 2 homards de 900 g,
- 150 g de beurre,
- 2 citrons,
- Poivre noir en grains,
- 5 cl de whisky,
- Thym frais feuilles et fleurs,
- Sel, poivre

Facile et rapide à réaliser. Avoir sous la main une grosse seringue à forte aiguille et un pinceau.

Préparation de base : Bien à l'avance, allumer un bon feu dans la rôtissoire afin d'obtenir de belles braises (le bois de chêne vert ou d'arbres fruitiers donne de très bons résultats). Presser le jus de deux citrons. Effeuille le thym. Concasser le poivre.

Réalisation : Ébouillanter les homards dans 4 litres d'eau salée pendant 2 minutes. Les retirer de l'eau. Mettre le jus des citrons dans une petite casserole, le porter à ébullition avec un peu de sel et de poivre, en fouettant, incorporer le beurre par petits cubes, détendre avec un peu d'eau si nécessaire et terminer en cisailant avec quelques feuilles et fleurs de thym.

Avec le pinceau, badigeonner les homards de ce petit beurre citronné et les disposer devant le feu tête en haut. Pour qu'ils arrivent à bonne hauteur devant les braises, il suffit de les attacher sous les pinces avec une ficelle.

Ne pas oublier de disposer la lèche-frite sous la rôtissoire. Après 5 ou 10 minutes selon la puissance du feu, emplir la seringue de beurre citronné, décrocher les crustacés, et injecter ce beurre dans la tête, entre les petites pattes. Remettre les homards à rôtir en les badigeonnant de beurre plusieurs fois encore durant la cuisson.

Surveiller le jus qui s'écoule entre la tête et le corps dans la lèche-frite. Lorsque le jus bouillonne, retirer les homards et les laisser reposer au chaud, dans cette lèche-frite, durant 10 minutes.

GRATINS DE MOULES AUX CHICONS (ENDIVES)

par Luc Dehaene dit l'Oncle Côté

Ingrédients :

- 2 kg de moules (grosses),
- 4 beaux chicons,
- 20 cl de crème fraîche épaisse,
- 20 gr de beurre,
- 2 jaunes d'œufs,
- Ciboulette, poivre, paprika

Réalisation : Nettoyer soigneusement les moules. Faites les ouvrir en marinère avec un peu de vin blanc à feu vif 5 mn.

Décoquillez -les, en récupérant le jus de cuisson que vous filtrez.

Emincez les chicons et faites-les suer au beurre. Mouillez avec un peu de jus des moules, réduisez, puis incorporez la crème fraîche.

Ajoutez les moules et laissez épaissir un peu.

Battez légèrement les jaunes d'œufs et hors du feu incorporez-les à la préparation, rectifiez l'assaisonnement avec un peu de paprika.

Mettez la préparation dans 4 ramequins et faites gratiner au four chaud 160° en position grill.

Décorez votre ramequin avec quelques brins de Ciboulette et passez à table.

Vous vous régalez en accompagnant ce plat délicat d'un Muscat sec très frais.

